

CR 2009-06-08

Compte rendu de la réunion du 08/06/2009 version 2

Diffusion de ce CR ;

La liste de diffusion par email du CDS38 et archivage sur site CDS38 en zone publique.

Mr Mathieu Rocheblave chargé de mission pour les activités de plein air auprès du parc naturel du Vercors.

Présents : Jean Nicolas Delatty, Yann, François Landry, Henri Bourguignon, Baudouin Lismonde, Barnabé Fourgous, Lionel Revil, Bernard Loiseleur, Dominique Artru, Pascal Groseil, Marie Hernequin, Ingrid Walckiers, Pascal Orchampt, Clémentine Eymery, Pierrot Garcin, Péloche Alain Maurice, Guy Ferrando, Thierry Guérin, Eric Sanson, Fred Bédon et quelques autres.

Liste des points abordés :

1 Traçage aux sources d'Archianne

Baudouin nous a présenté des photos et le déroulement de cette opération. Réalisée le 07/05/2009 au pas de l'Aiguille, le traçage est réussi, la sortie s'est faite par à Archianne.

2 Photos expé du Mexique

par Barnabé Fourgousse, article Scialet à venir.

3 Retour sur le compte rendu du CDS du mois de mai

Le brouillon diffusé par email pour validation comporte des manques, des erreurs et des commentaires inappropriés.

Une partie de l'assemblée regréte également le manque de diffusion du CR du bureau.

4 EDS

Convention en cours de reconduction auprès du collège de Voreppe, BE recherché pour cette action, contacter Delphine Bon. Participation financière envisagée des élèves pour couverture des frais kilométriques.

5 Berger

L'équipement de sécurisation (douilles, broches...) du Berger est bien prévu, les clubs intéressés pour donner un coup de main doivent contacter Eric Sanson. Bernard doit vérifier l'état des subventions non utilisées sur les sujets associés (équipement, nettoyage...).

6 Mairie d'Engins

Un contact avec la mairie d'Engins est prévu par Philippe Cabrejas, une sortie sous terre avec quelques élus est également envisagée.

7 AG fédérale

7.1 Réunion préparatoire du CA du CDS38 pour l'AG le 25 mai 2009.

Document à consulter : le Descendeur N°25 Avril 2009, disponible sur le site de la fédé

Présents :

Clémentine Eymery, Emmanuel Gondras, Éric Sanson, François Landry, Baudoin Lismonde, Bernard Loiseleur.

Arrivés après le vote :

Guy Ferrando et Pascal Orchamps.

François ne peut pas être à l'AG. Pour que le CDS soit représenté, il faut qu'Éric soit élu grand électeur.

Démission de François de son mandat de grand électeur.

Élection d'Éric à l'unanimité

Préparation de la position du CDS38

P46

Sur la convention signé FFS/BRGM :

Rappel de l'historique selon Alexis (CTN) par Manu :

4 ans de négociation, BRGM missionné par le MEEDDAT pour l'inventaire des cavités.

Convention cadre, pas de commercialisation. (Pb : le BRGM va vendre les données, le contrat le permet si on le lit avec attention.)

L'Yonne et la corse du sud ont signé la nouvelle convention.

La FFS est en train de négocier une indemnisation pour les données d'avant 2008.

Droit d'usage = couverture juridique, le propriétaire des données reste le CDS, le BRGM n'est donc pas attaquant sur le droit d'auteur.

Position du CDS :

A priori le CDS38 est contre la convention BRGM, regrette que la FFS ait signé cette convention sans décision de l'AG, c'est un passage en force.

Projet de convention ONF :

S'il y a un PB dans un département, il ne faut pas essayer de résoudre le PB au niveau national.

L'ONF cherche à faire de l'argent, elle signe des conventions qui coûtent 150€ par an et par site d'escalade (coût de traitement administratif). La FFME signe des conventions avec l'ONF, cela coûte cher, il y a des abus, par exemple sur le site d'escalade des Allières qui est la propriété de la commune.

La FFME a-t-elle signé une telle convention ?

Qui a demandé de signer une convention ?

La convention engage les CDS à l'article 4, mais n'engage pas les ONFs locaux.

Conclusion : pour ne pas être lié par la convention, il ne faut pas se fédérer.

Position du CDS :

Défavorable à une convention nationale.

Pas de signature de convention sans aval de l'AG.

P46

La fédération veut vendre de l'expertise

Contre : concurrence déloyale par rapport aux pro

pour : entrée d'argent et résoud les PB du type BRGM.

Position CDS : ?

P47

Modif des statuts, de majorité simple à majorité absolue des suffrages exprimés :

Pas d'accord pour les votes du CD et du bureau. Il y a risque de prise de décision par une minorité.

Modifs des statuts canyon :

La fédé n'est pas délégataire, reçoit des financement pour le canyon ?

Combien coûte le canyon ?

On fait doublon avec la FFME qui a la délégation

La fédé a épongé les problèmes financier du canyon 20000€ CR AG 2007 2eme année, ça a coûté trois fois plus cher que la distribution de spelunca à tous les fédérés N°23 p50.

lettre élu N°32 mai 2009 organisé par la ffs

Le CDS n'est pas opposé à la présence d'une commission canyon, mais est opposé à la présence du canyon dans les statuts, et à la suppression des mots spéléologie et souterrain.

P51

Distribution gratuite de Spelunca

Quel est le coût par adhérent ?

Quelle sont les actions prévues ?

P59

Rapport financier :

Baisse importante de la subvention de l'état.

Important déficit cette année.

Voir lettre de l'élu

P114

Vercors 2008 :

Solde +10000€

Versement de 2500 à la FSE alors que la fédé est déficitaire.

EPI

Descendeur N°24, P135 et N°25 P103 : des aménagements doivent être proposés. La norme doit sortir bientôt.

EPI : Quelles sont les suites de la réponse du ministère ?

7.2 Réunion préparatoire des président de CDS pour l'AG le 30 mai 2009.

Modifs des statuts

Encore !

Laurence dit : La fédé change ses statuts, les CDS CSR ne sont pas obligés, ils peuvent attendre tout les quatre ans, en même temps que le changement de bureau.

Modification des statuts, canyon

Grosse discussion tout le monde n'est pas d'accord.

Calcul de la majorité

Il y a un quorum pour le vote du CD et bureau (50%).

Commission surveillance électorale

Elargissement de l'AG

Pb des régions ou il y a peu de fédéré, il n'y a plus de GE région

Déficit depuis plusieurs années

Pb il n'y a plus de trésorerie, sauvé par Hamel.

Longue discussion sur la baisse des subventions (-25%) qui touche tout le milieu associatif. Manque de solidarités entre les associations face à ce problème.

Possibilité de trouver de nouveaux financements, financement régional (Donald Acorsi), ou les fondations de grosses entreprises (Veolia, Aréva) région Midi-Pyrénées, partage d'expérience.

Conventions

Aude : convention signée par un club pour une forêt, depuis 25 ans.

Maintenant c'est le CDS qui paye pour l'ensemble du département. 120€ de frais de dossier, 100€ par an.

La Fédé est l'initiateur d'un partenariat avec l'ONF.

Convention sur les forêts domaniales, domaine privé de l'état.

Convention inspirée de celle de l'Aude, elle-même inspirée d'une convention d'accès à une cavité de la fédération.

Contrainte FFS :

Conformité aux règlements

"Veiller à l'état des équipements internes des cavités" et "maintenance" voir le véritable article qui est plus détaillé

Article 4 : les contraintes sont supprimées.

(plus de temps pour parler d'autres points)

A l'ordre du jour, mais pas assez de temps pour en parler

Rapport orientation

Budget prévisionnel

Responsabilité civile des CDS et CSR.

7.3 l'AG de la FFS à Melle le 31 mai 2009.

Modifications des statuts :

vote séparé : canyon contre 33, abstention 11, 61 pour, 112 votants, rejeté

vote séparé : majorité, et commission électorale 1 contre, 1 abstention, adopté

vote séparé : commission électorale 7 contre, 11 abstentions, adopté

Vote pour remplacer descente de canyon par canyonisme (terme de la FFME) : 14 contre, 15 abstentions, adopté.

Rapport moral

Discussion sur le BRGM, la motion midi py sur le rejet de la convention n'est pas recevable.

Additif au rapport moral proposé par Laurence sur le BRGM, refusé après discussion.

Vote rapport moral : 0 contre, 11 abstentions, 101 pour.

Vote sur le rapport de l'année dernière, 111 pour.

Vote règlement intérieur, 2 contre 1 abstention. (les règlements intérieurs des commissions sont là pour info, et voté en commission)

Bilan financier

subvention pour les sentiers karstique de 3500€, doit-être "reportée" sur l'année prochaine. Le commissaire aux comptes a vérifié les subventions. Modification de dernière minute du bilan financier.

Question sur l'excédent Vercors 2008. 1000€ prévue par la fédé européenne, remboursé à la fédé européenne. Vercors 2008 est excédentaire de 13000€.

Trésorerie : -16000€ hors Hammel.

Motion proposée pour protester contre la baisse de 25%. 112 Pour.

Proposition de lobbying envers les députés et sénateurs, lettre type venant des CDS. 112 pour. (copie du courrier à la FFS).

Vérification aux comptes, P.Brunet, A.Legarçon

Satisfaction, la plupart des remarques ont été prise en compte, même le canyon.

Point d'amélioration :

Le photocopieur du siège coûte cher, contrat jusqu'en 2013.

Vercors 2008 : compliqué à vérifier. Il n'y a pas les même chiffres partout. Bon point sur la maîtrise du cout des repas 3€.

Canyon : les anciens déficits du manuel canyon et des produits fédéraux sont toujours présent, manque de vente.

La fédé paie les notes de déplacement d'O.Vidal qui représente la FSE car la FSE n'a qu'un budget de 4500€ par

an.

Rapport financier voté. 112 pour.

Affectation du déficit au fond associatif. 112 pour.

Plan d'orientation

Komodo : Sites internet pour les structures fédérales, demandé par plusieurs, mais d'autres sont en opposition. Il n'y a pas de budget pour ça.

Projet fédéral : vote à l'unanimité avec une modif : "Large diffusion de Spelunca" au lieu de gratuité.

Rapport d'orientation : (Ajout d'une phrase pour négocier le règlement des conflits de pillage de données par le BRGM ?) vote 114 pour.

Proposition de faire un vote par correspondance pour augmenter l'adhésion FFS en diminuant la cotisation assurance.

Pb des non assurés FFS. 1 contre, 2 abstentions, 109 pour.

Budget Prévisionnel

Remarque de Decreuse :

P65 : diminution importante du reversement aux régions

Diminution pour les commissions mais pas pour le fonctionnement.

Ligne 61 : Conservatoire du milieu souterrain disparaît.

Pour les JNS, passage de 1000 à 4000

Page 69 ligne 614 diminution des stages

scientifique disparaît, spelescope ?

Baisse des subventions, risque de disparition des CTF

Réponse : il faut faire des choix, baisse des subventions.

Projet speleobox

RMQ de Raymons Legarçon, c'est surtout les actions qui sont pénalisées dans les baisses. D'un autre côté, le DTN

n'a pas réduit ses frais de fonctionnement.

P67 Synthèse, le budget de fonctionnement à augmenté, le budget d'action diminue.

RMQ : Le fait de faire un budget équilibré montre au ministère que l'on peut continuer à fonctionner.

Vote du Budget prévisionnel 9 contre, 49 abstention, 54 pour. (Les abstentions ne sont pas des bulletins blancs)

Façon de compter les POURs un peu bizarre, ligne par ligne par les scrutateurs et c'est le CD qui fait la somme et qui l'annonce, Y a-t-il eu réellement 112 votants ?

Petite polémique, les bulletins marqués "abstention" ont-ils un sens, Delphine dit qu'une abstention ce n'est pas un blanc, tout ceci n'est pas clair.

106 votants 4 blancs 1 nul pour le médecin élu au CD

106 votants pour Brunet vérificateur aux comptes

106 votants 105 pour Rousseau vérificateur aux comptes

8 Conventions d'accès aux cavités, en particulier la Grotte des Eymards, l'ancienne propriétaire aurait demandé à signer une convention, avant la vente.

Une partie du CDS demande une réaction du bureau.

Le sujet sera mis à l'ordre du jour, d'un prochain CA. Clémentine s'occupe de collecter des informations.

9 Commission « Conventions d'accès »

Dominique Artru est volontaire.

10 Congrès régional 2010

Contacts avec les hébergements possibles à voir (cf CR précédent), commissions souhaitables... volontaires recherchés.

11 Action de renouvellement des cordes à la dent de Crolles, Thierry Guérin ?, liste à faire , destination Bernard.

12 brochage Gournier :

Opération bien avancée par le CREPS, mais il était prévu d'équiper en premier la dent de Crolles, itinéraire chevalier. Du coup, cela reste à faire.

13 Explos :

Clémentine, Dent de Crolles, au dessus du puits du lac, 600m de première, jonction avec la galerie Spit.

Guaridon 1.50m de première

ASV, un peu de première, bois des Essarteaux, mais trou du SGCAF, discussions avec Bernard, le trou sera laissé au CAF.

14 Accidents :

Accident de canyon mortel aux Ecouges début mai.

Intervention technique prévue le 9 juin pour la mise en sécurité de la zone, bloc en bas de la grande cascade.

Agenda :

Prochaine réunion du CDS, 20h30 lundi 06/07/2009 à la maison des sports.

Le secrétaire du CDS38

F Bédon

frederic.bedon@club-internet.fr